

Documentation

**...en marche pour la protection du Mont  
Blanc!**

**Campagne pour la protection internationale  
du Mont Blanc**



## CONTENU

1. Introduction
2. Mountain Wilderness et la protection du Mont Blanc
3. Historique de la protection du Mont Blanc
4. Situation actuelle
5. MONT BLANC 2000  
La campagne pour la protection internationale du Mont Blanc  
...en marche pour la protection du Mont Blanc
  - 5.1 Les objectifs
  - 5.2 Revendications - Propositions - Actions concrètes
  - 5.3 Événements 1998 de la campagne MONT BLANC 2000
  - 5.4 Événements 1999 de la campagne MONT-BLANC 2000  
Événements choisis 2000
  - 5.5 Les résultats importants en 2001
  - 5.6. La promotion du tourisme lent autour du Mont-Blanc (2001-2006)**

## **1 INTRODUCTION**

### **Le Mont Blanc n'est pas protégé.**

Les plus hauts sommets de chaque continent sont en général vénérés, voire même sacrés, et sont souvent protégés par des Parcs Nationaux ou Réserves Naturelles - à une exception près : le Mont Blanc, toit de l'Europe. Il faut donc d'urgence obtenir une protection internationale du Massif du Mont Blanc afin que ce patrimoine naturel exceptionnel puisse être légué en l'état aux générations futures.

### **Le Mont Blanc court le risque de se transformer en „Luna-Park“ commercial de montagne.**

Lors de la fête du Bicentenaire de la première ascension en 1986, nombreux sont ceux qui ont énoncé publiquement leur préoccupation devant la défiguration subie par le Toit de l'Europe depuis l'exploit de ses pionniers. La surexploitation de ce site d'importance mondiale ne semble pourtant pas près de s'achever. La beauté et la virginité de cette cime sauvage et ombrageuse sont aujourd'hui rongées par le tourisme dur et sa cohorte d'infrastructures lourdes. Les vallées étouffent sous un trafic local et international sans cesse accru.

### **La création trinationale d'un "Espace protégé autour du Mont Blanc" est un défi européen.**

Le Mont Blanc est le massif le plus spectaculaire et le plus admiré d'Europe. Aux confins de la France, de la Suisse et de l'Italie, les 4807 mètres de son sommet représentent non seulement le toit mais aussi le symbole de notre vieux continent. Dans le cadre du processus d'unification européenne en cours, la protection internationale du Mont Blanc prend une signification toute particulière, culturelle, historique, politique, écologique et économique mais aussi concernant le tourisme et l'alpinisme.

## **2 MOUNTAIN WILDERNESS ET LA PROTECTION DU MONT BLANC**

Le mouvement international Mountain Wilderness organise sur la période 1998-2000 la Campagne MONT BLANC 2000

MW souhaite par ce biais attirer internationalement l'attention sur la dégradation rampante du Massif du Mont Blanc et faire avancer le dossier de sa protection transfrontalière au moyen de propositions et de revendications concrètes.

MW est une association internationale pour la défense des espaces de montagne menacés sur notre planète. MW représente les intérêts des alpinistes et randonneurs sensibles à leur environnement mais aussi et plus généralement ceux de tous les "montagnards" au sens large du terme.

La protection du Mont Blanc figure sur notre agenda depuis plus de 10 ans. Toute une série d'actions, certaines spectaculaires comme l'occupation en 1988 du télécabine de la Vallée Blanche par quelques personnalités de l'alpinisme (Messner, Gabarrou, Gogna...), ont aidé à sensibiliser l'opinion publique sur les menaces pesant sur le site.

La campagne "Mont Blanc 2000" s'attaque à la problématique de l'environnement sur l'ensemble du Massif du Mont Blanc. En collaboration avec les autres mouvements écologiques rassemblés dans le CIAPM (Comité International des Associations pour la Protection du Mont Blanc), depuis 2000 transformé en *proMont-Blanc*, MW vise à obtenir une protection durable du massif.

### **3 HISTORIQUE DE LA PROTECTION DU MONT BLANC**

- 1986 bicentenaire de la première ascension : le Club Alpin Académique Italien (CAAI) ainsi que plusieurs personnalités marquantes comme Reinhold Messner, Alessandro Gogna et Patrick Gabarrou réclament une protection accrue pour le site
- 1987 création de Mountain Wilderness à Biella (Italie) et lancement du projet «Parc International du Mont Blanc»
- 1988 occupation du télécabine de la Vallée Blanche par Messner, Gabarrou, Gogna, etc... Les Ministères de l'Environnement italiens, suisses et français apportent leur soutien à l'idée du Parc International
- 1989 manifestation de Mountain Wilderness dans la Vallée Blanche : 250 personnes font la chaîne «pour le Parc»
- 1990 décision des 3 ministres de l'Environnement d'accorder aux communes 1 an pour effectuer des premières études locales et régionales sur la question. Un texte commun «Espace Mont Blanc» est rédigé.
- 1991 Création de la Conférence Transfrontalière Mont Blanc (CTMB), composée des communes concernées dans les 3 pays en réaction à une «réserve indienne dictée par Rome, Berne et Paris». Dans la foulée, par crainte d'une vocation trop unilatérale de cette première union, lancement du Comité International des Associations pour la Protection du Mont Blanc (CIAPM), regroupant mouvements écologiques et organisations alpines. Les 3 ministres de l'Environnement soulignent à Champéry leur attachement à la protection du Mont Blanc.
- 1993 Ascension par des activistes Mountain Wilderness des 3 pays du Mont Dolent (3820m), la pierre angulaire au confluent de la Suisse, la France et l'Italie.
- 1994 Le CTMB instaure plusieurs comités , entre autres pour les «milieux sensibles» (zones particulièrement fragiles), le tourisme doux, l'agriculture de montagne et les transports (thèmes que l'on retrouvera aussi dans la Convention des Alpes). Parallèlement, MW et le CIAPM rappellent régulièrement, au niveau du grand public, les promesses encore non tenues.
- 1995 à la demande du CTMB, le Bureau «Transversal Consulting» (sièges à Annemasse et Lausanne) rédige le Projet de texte fondateur pour l'Espace Mont Blanc. Celui-ci laisse la porte grande ouverte aux intérêts économiques locaux pour un développement débridé du tourisme. L'action du CTMB est en flagrante contradiction avec l'idée originale – approuvée par les ministères – d'un développement doux et durable de la région du Mont Blanc. Les représentants des 3 ministères se montrent surpris du poids accordé par le projet au tourisme dur. Précisément au cœur de la zone pilote de la Tête de Balme (VS/CH), classée comme sensible par le CTMB lui-même, les communes de Finhaut et de Trient

lancent un projet de remontées mécaniques depuis le Châtelard. Des recours contre ce projet dévoyé sont déposés aussitôt par le WWF valaisan, l'association Pro Natura et la Fondation Suisse pour la Protection des Sites. Une étude commandée par le WWF valaisan est achevée en juin 97 et propose un «Parc Naturel Régional du Trient» sur le modèle français.

- 1996 Les 3 ministères de l'Environnement décident en février à Paris d'entreprendre ensemble des démarches supplémentaires en vue de la protection du Mont Blanc, mais le tout reste lettre morte. Mountain Wilderness International organise au cours de l'été un tour pédestre «En marche pour la protection du Mont Blanc» accompagné de rassemblements et d'événements médiatiques dans les villages traversés. Une pétition est lancée, avec l'appui de nombreuses personnalités, pour un Manifeste en faveur de la protection du Mont Blanc; le Parlement de Genève se joint aux signataires.
- 1997 Le Département Fédéral de l'énergie et des Transports approuve le projet de Finhaut/Trient (1 téléphérique et 2 télésièges du Châtelard sur la Tête de Balme). Recours déposés par le WWF, Pro Natura, la Fondation Suisse auxquels vient maintenant aussi s'ajouter le Club Alpin Suisse (CAS). Ascension du Mont Blanc par des parlementaires italiens conduits par MW Italie.
- 1998 Trekking international autour du Mont-Blanc, avec table ronde à Orsières (VS) manifestation sur la tête de Balme, Ascension du sommet du Mont-Blanc par des parlementaires des 3 pays guidés par des alpinistes de Mountain Wilderness.
- 1999 Incendie du tunnel du mont-Blanc. Les camions désertent la vallée. Le ferroutage devient populaire dans les médias et les discours des hommes politiques...
- Le CIAPM est invité par les gouvernements de France de Suisse et d'Italie en tant qu'observateur aux travaux de la conférence transfrontalière Mont-Blanc. Le critère de « Wilderness sera pris en compte pour effectuer le zonage.
- Trecentomila passi per la montagna une grande marche organisés par Mountain Wilderness relie Turin au sommet du Mont-Blanc. Suite à la conférence de presse présidée pas Reinhold Messner, ce sont quelque 200 randonneurs qui se sont relayés pour porter la flamme de l'espoir jusque sur le toit de l'Europe.
- Feux dans les Alpes, un grand feu de joie est allumé sur l'alpage de Bovine, (VS) pour réclamer une protection internationale pour la massif du Mont-Blanc.
- Manifestation à Chamonix ou plus de 50 associations répondent à l'appel de l'ARSMB contre le retour des camions.
- 2000 CIAPM devient *pro*Mont-Blanc
- 2000 Sur les traces de Saussure: ... pour la protection du Mont-Blanc – une grande campagne de MW Suisse

**2001-2006 La promotion du tourisme lent autour du Mont-Blanc et le projet Butiner au Pays du Mont-Blanc(2001-2006)**

2004-2006 L'Espace Mont-Blanc élabore le Schéma du Développement Durable.

## 4 SITUATION ACTUELLE

C'est uniquement dans ses parties les plus reculées, abruptes ou inaccessibles que le Massif du Mont Blanc présente encore aujourd'hui un visage sauvage et originel. Les 3 téléphériques de l'Aiguille du Midi, de la Vallée Blanche et de la Pointe Helbronner tailladent brutalement la partie la plus spectaculaire du Massif dans le seul but d'offrir une liaison touristique supplémentaire entre Chamonix et Courmayeur, entre l'Italie et la France. Les grandes vallées entourant le géant blanc sont bétonnées de routes et de parkings, les pentes submergées d'innombrables remontées mécaniques et autres infrastructures touristiques. Les communes de fond de vallée en Haute Savoie, dans le Val d'Aoste et même en partie en Suisse frontalière étouffent sous les gaz d'échappement pendant que le tunnel du Mont Blanc vomit sa dose quotidienne de poids lourds. Il est pourtant prévu d'accroître encore les infrastructures touristiques et les capacités routières. Le doublement du tunnel du Mont Blanc, un projet des plus controversés, est toujours envisagé.

Pour endiguer cette évolution, et sous la pression commune d'alpinistes et d'écologistes, les 3 ministres de l'Environnement ont décidé en 1988 de placer le site sous protection internationale au moyen de conditions-cadres obligeant la Haute Savoie, le Val d'Aoste et le Valais à respecter une forme de développement socio-écologique modéré. La CTMB (Conférence Transfrontalière pour l'espace Mont Blanc), créée à cet effet en 1990, a constitué plusieurs commissions tri nationales (Environnement, Agriculture, Tourisme, Transports, Économie) ainsi que des groupes de discussions sur les thèmes du tourisme doux et des zones sensibles, désignant par la même occasion 3 sites pilotes frontaliers devant servir de modèle (Col Ferret I/CH, Contamines/Montjoie F/I, Col de Balme/Trient CH/F). Le résultat final, une proposition d'accord fondateur de ce qui a été baptisé "l'Espace Mont Blanc" laisse craindre le pire : il s'agit tout simplement d'une porte grande ouverte aux intérêts univoques et à court terme de quelques milieux touristiques locaux - une version dénaturée du projet initial lancé par les ministères. La CTMB a clairement failli à sa mission.

C'est en réaction à cette dérive que s'est constituée en 90/91, parallèlement à la CTMB, le Comité International des Associations pour la Protection du Mont Blanc, CIAPM qui devient *pro*Mont-Blanc en 2000. Celui-ci s'est fixé comme but la protection sans équivoque de la région du Mont Blanc face à l'extension effrénée des infrastructures touristiques, tout en protestant contre l'abus manifeste du label d'"Espace Mont Blanc". *Pro*Mont-Blanc milite pour un équilibre entre nature et écologie d'une part, intérêts économiques de la population locale de l'autre. *Pro*Mont-Blanc est composé d'alpinistes, de Clubs Alpains et de nombreux mouvements de défense de l'environnement. Au début, le CTMB s'est défendu bec et ongles contre une participation de *pro*Mont-Blanc aux débats mais a fini par l'inviter au processus de consultation.

Le temps presse : les quelques rares îlots de protection autour du Mont Blanc ne suffisent plus. Le versant français du Col de Balme - situé précisément au coeur d'une des 3 zones pilote - connaît dors et déjà une

extension de ses infrastructures (télésiège de Vallorcine ouvert l'hiver 2004/5). Le projet de remontées mécaniques du versant valaisan (liaison au domaine français au moyen d'un téléphérique et de deux télésièges) a été bloqué par les recours du WWF, de Pro Natura, de la Fondation Suisse pour la protection des sites et du Club Alpin Suisse.

## **5 MONT BLANC 2000: La campagne pour la protection internationale du Mont Blanc: «...en marche pour la protection du Mont Blanc»**

### **5.1 Les objectifs**

- **La Création d'un «Espace Protégé International autour du Mont Blanc».** Le massif du Mont Blanc, à cheval sur la France, la Suisse et l'Italie, doit être placé sous protection internationale au moyen d'un cadre de conditions engageant les 3 pays ainsi que toutes les communes concernées à respecter un mode de développement raisonné et durable. Il faudra pour cela inventer d'abord un nouveau modèle de protection tri national.

- **Les gouvernements des 3 pays doivent solliciter auprès de l'UNESCO :** que le Mont Blanc soit inclus dans la liste du Patrimoine Naturel de l'Humanité ou considéré comme une réserve de biosphère, selon les termes du programme de l'UNESCO "Man and the biosphère" (MAB).

Un manifeste, signé par de nombreuses personnalités européennes, et une pétition internationale ont appelé les ministères de l'environnement des pays concernés à ne pas céder aux sirènes de l'argent facile que leur font miroiter les lobbies touristiques locaux mais à encourager au contraire un développement raisonnable sur le plan socio-écologique de cet espace montagnard unique au monde.

Il s'agit en particulier de favoriser une forme de tourisme doux et intégrateur. Un tourisme exploitant certes son capital, la nature intacte, sans pour autant le détruire. Seule une gestion écologique et à long terme de ce site grandiose et encore en partie préservé permettra un développement économique local durable et garantira le maintien en l'état de cet exceptionnel patrimoine montagnard.

Concrétisé par un nouveau type d'accords transfrontaliers, cet «Espace Protégé autour du Mont Blanc» deviendra alors un modèle à suivre d'équilibre entre défense de l'environnement et croissance économique. L'idée d'un «Parc» au sens traditionnel du terme (naturel ou national) doit être repoussée, car elle suscite chez les personnes concernées la crainte de se voir ravalé au rang de «musée vivant».

### **5.2 Revendications - Propositions - Actions concrètes**

Mountain Wilderness exige une protection aussi large que possible de la région du Mont Blanc dans le respect des intérêts légitimes de la population locale

#### ***Tourisme***

- Encouragement à un tourisme doux et écologique exploitant sans le détruire son véritable capital: les paysages naturels intacts.

- Réorientation du tourisme : passer d'un tourisme de grande consommation (satisfaction des exigences de confort urbaines) à un tourisme d'échanges mutuels créateurs avec les endroits visités (refuser la notion de séjours interchangeable aux caractéristiques standardisées).
- Sensibilisation des touristes - ainsi que des habitants - à la faune, la flore, la géologie, la géographie, l'histoire, la tradition, le folklore, l'artisanat local, l'agriculture de montagne, l'habitat, la cuisine, etc...
- Mise en valeur et préservation de la nature et des sites encore intacts, au bénéfice durable non seulement des visiteurs mais aussi des autochtones.
- Paiements compensatoires sélectifs pour le renoncement aux projets rentables sur le court terme mais pénalisants dans la durée.
- Élaboration d'offres alternatives.
- Interdiction du tourisme hélicoporté. Maintien, au dessus de la région du Mont Blanc, d'un espace aérien protégé des nuisances, du bruit et de la fumée.
- Limitation au minimum de l'équipement "in situ" sur les itinéraires d'alpinisme.
- Nettoyage des ruines du vieux téléphérique de l'Aiguille du Midi.
- Refuges et cabanes exemplaires sur le plan écologique.
- Renoncement au projet de remontée mécanique Châtelard-Tête de Balme.

### ***Culture et agriculture de montagne***

- Encouragement à l'agriculture de montagne extensive
- Revalorisation des traditions culturelles et artisanales locales
- Commercialisation directe des produits agricoles dans la région

### ***Transports***

- Encouragement au transport public: canalisation du trafic touristique vers les moyens de transport en commun.
- Pas de nouvelles routes.
- Redimensionnement local des routes à accès libre (routes d'alpage et de montagne)
- Limitations locales à l'utilisation des routes par le tourisme automobile (péages, interdictions)
- Mesures visant à limiter le trafic de transit (taxes, paiements compensatoires, etc..)
- Réduction du trafic hélicoporté au minimum nécessaire

En résumé, un mot d'ordre pour tout le massif du Mont Blanc: faire croître le tourisme en qualité et non en quantité !

### **5.3 Événements 1998 de la campagne MONT BLANC 2000**

- Trekking international du Mont-Blanc «...en marche pour la protection du Mont Blanc !» (de Courmayeur à Chamonix, 1-8 Août)
- Table ronde sur la protection du Mont-Blanc (Orsières, 4 Août)
- Manifestation sur la Tête de Balme (6 Août)
- Ascension internationale du Mont-Blanc avec la participation d'élus parlementaires (F/CH/I) conduits par des alpinistes de renommée internationale garants de MW (7/8 Août)
- Bivouac au sommet du Mont-Blanc (8/9 Août) par des activistes de Mountain Wilderness
- Fête internationale du Mont-Blanc à Chamonix (Samedi 8 Août)
- Stands et expositions
- Conférence de presse et table ronde avec élus parlementaires et garants de MW
- Fête officielle du Mont Blanc en liaison avec le bivouac du sommet
- Réunion du CIAPM (Comité International des Associations pour la défense du Mont Blanc) à Chamonix (Dimanche 9 Août)

### **5.4 Événements 1999 de la campagne MONT BLANC 2000**

- Le *pro*Mont-Blanc est invité par les gouvernements des trois pays, en tant qu'observateur aux travaux de la CTMB (Conférence transfrontalière du Mont-Blanc) le critère de «Wilderness» sera pris en compte.
- Deux cents randonneurs qui relient Turin au sommet du Mont-Blanc(juillet)
- «Feu dans les Alpes»(14 août)  
Feux de la solidarité à l'alpage de Bovine(VS)
- Manifestation à Chamonix (30 oct.)contre le retour des camions

### **5.5 Événements 2000 : semaine d'action pour la protection du Mont-Blanc**

- Sur les trace de Saussure pour la protection des Alpes.
- Du 14 au 18 juillet 2000 de Genève à Chamonix, conférence de presse, diaporama, exposition, marche populaire, randonnées à thème, conférences, débats fête finale.

### **5.6 Les résultats importants en 2001**

Une campagne de sensibilisation a été menée au travers du Diorama qui a suscité un grand intérêt et sera amélioré. La Wanderbar ([www.wanderbar.ch](http://www.wanderbar.ch)) propose depuis l'été des randonnées et informations touristiques dans la région du Mont-Blanc. Enfin la brochure „Découvrir la

nature en Valais“ a été rééditée avec le soutien du canton et en collaboration avec d'autres organisations.

Les contacts avec des partenaires en Valais et dans la région du Mont-Blanc ont été renforcés grâce à notre bureau en Valais. MW entretient également des relations avec les organisations et groupes actifs dans l'Espace Mont-Blanc.

La promotion a été poursuivie, notamment par une émission radio et la participation à une conférence de presse au sujet du tunnel du Mont-Blanc. Par ailleurs les nouveaux «Flyer» ont été distribués avec beaucoup de succès.

Une cartographie des zones «Wilderness» dans la région du Mont-Blanc a été développée par MW. Cet instrument permet de relever efficacement les dangers pesant sur des zones sensibles.

Enfin, une vision d'un «Espace protégé Mont-Blanc» pour le Val Ferret constitue le rapport sur la semaine organisée en 2001 à Orsières, et est disponible chez MW.

### **5.6 La promotion du tourisme lent autour du Mont-Blanc (2001-2006)**

Inspiré par l'expérience positive du projet pilote 'Région Modèle Göschenen – un avenir pour l'homme et la montagne' lancé par MW en 1998, MW décide de s'investir dans la région du Mont-Blanc en vue de développer un projet de tourisme lent en collaboration avec les résidents: 'Butiner au Pays du Mont-Blanc'.

Les quatre volets du projet de Göschenen - alpinisme et agriculture de montagne; alpinisme et gestion des refuges; alpinisme et transport; alpinisme et protection des sites – sont retenus, adaptés et enrichis.

Pour identifier le potentiel du tourisme lent dans les trois vallées, et en suivant la réflexion faite dans la commune d'Orsières en 2001, une semaine de travail a eu lieu dans la Vallée du Trient en été 2002. Le même été, un recensement a été effectué pour la publication, en mai 2003, d'un dépliant avec une carte, une soixantaine de propositions de découvertes (adresse, tél. et bref descriptif) et quelques itinéraires pour la randonnée.

La deuxième édition sort élargie et enrichie en 2004. Douze nouvelles propositions de découvertes sont présentées. Deux esquisses, l'une sociologique (la montagne en relation avec l'homme) et l'autre historique (l'histoire régionale à travers les voies de communication), forment, avec le credo d'un touriste lent, un cadre pour présenter ce tourisme dans la région du Mont-Blanc côté suisse. S'y ajoute une carte de la région avec une septantaine d'icônes indiquant la localisation des offres et les itinéraires qui les relient. Une liste des manifestations annuelles (culture, produits du terroir) et une petite bibliographie sur la région complètent l'information.

Le dépliant est un élément de communication très important mais le cœur du projet se trouve dans l'activation d'un réseau de prestataires. Ce réseau commence à prendre forme. Le troisième but du projet est l'auto-gestion, assumée par les prestataires ou par une structure (touristique ou

administrative) enracinée dans la région. Ce transfert est prévu pour l'automne 2006.

Les communautés locales se montrent très intéressées par le projet, et ont accordé – à travers les communes ou les Sociétés de Développement – un soutien financier à la publication du dépliant proportionnel au nombre d'offres sur leur territoire.

Parallèlement à son projet 'Butiner', MW a participé activement dans le processus de consultation lancé par l'Espace Mont-Blanc qui, en été 2004, a débuté avec son travail sur le Schéma de Développement Durable. Normalement, en 2006, ce travail aboutira avec le dépôt d'une demande pour le label du patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO ou pour celui d'une réserve de biosphère: un objectif que MW poursuit depuis sa fondation.

Zurich, août 2005